

## AIDE RÉGIONALE

### PM'UP

## Souveraineté Transition écologique et énergétique

Cette aide vise à soutenir la transition écologique (décarbonation, circularité des moyens de production), et le développement des PME franciliennes vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement.

Les projets soutenus devront renforcer la souveraineté économique tout en favorisant la réduction de l'empreinte carbone et l'efficacité énergétique.

Les entreprises sont encouragées à investir dans des projets d'énergies renouvelables, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des déchets.

- ✓ Sont éligibles les dépenses d'investissements matériels et immatériels, de prestations de conseil, dépôt et extension de brevet, recrutements structurants et les dépenses liées au développement internationaux.
- ✗ Les prestations de recherche et développement ne sont pas éligibles.



**OPÉRATEUR**



**FORME**

Subventions



**INTENSITÉ**

Jusqu'à 50%



**DATE LIMITE**

10/01/2025

## CONTACT

Corinne MOULIN  
Chargée d'Affaires

07.72.15.35.90  
cmoulin@abfdecisions.fr